

Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 23

Membres présents: 18

Suffrages exprimés: 22

République Française

Délibération N° 2017-93
Conseil Municipal du 20 Septembre 2017

DATE DE CONVOCATION : 14 Septembre 2017

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – M. CLERC - B. LAFAYE – G. MIGNON – M. VILLEGIER - J.P. SIMON – C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – N. ARILLA - E. RAMBEAU – S. HIBON-MINET – P. FRÉON – C. FULPIN – C. MESLIER – S. LABROUSSE – C. MECHAIN – M.H. AUBINEAU.

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS AYANT DONNÉS POUVOIR : K. GAI donne pouvoir à E. GARNIER – P. ORMÈCHE donne pouvoir à J.L. LEVESQUE - J.P. ZUCCHI donne pouvoir à M. VILLEGIER – K. PERROIS donne pouvoir à J.P. SIMON –

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS – EXCUSÉS : M.A. CHEVALIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: C. BONNEAU

OBJET : TARIFICATIONS DE LA REPRÉSENTATION THEATRALE « LE MANTEAU D'ARLEQUIN »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la nécessité de fixer le montant des billets d'entrées des manifestations culturelles,

Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité, décide **PAR 22 VOIX POUR** :

- de fixer le prix de la représentation théâtrale de la troupe amateur LE MANTEAU D'ARLEQUIN : pièce de théâtre intitulée « Tailleur pour Dames » prévu le samedi 30 septembre 2017 à 20h30 à la salle des fêtes à 8 € (gratuité pour les enfants de moins de 12 ans).

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE